

Isère

Renouvellement des titres de séjour : la crise continue

Rendez-vous impossibles. Labyrinte administratif... Depuis la fermeture de l'accueil physique en préfecture en mars 2023, le renouvellement des titres de séjour de personnes en situation régulière aboutit à des situations ubuesques. Une Anglaise et une Chinoise, installées depuis longtemps en Isère, racontent leurs déboires.

fecture de l'Isère lui adressés.

« La préfecture m'avait donné un titre de séjour valable dix ans et me signalait quatre ans après que je suis... en situation irrégulière ! »

Sur la table de son salon avec sur le Vercors, les documents s'étalent comme un puzzle impossible à assembler. Pour elle, c'est le Brexit qui a tout déclenché : « J'avais anticipé sa mise en place en janvier 2020. Et ce titre de séjour, la préfecture me l'a donné à l'été 2020 en le sortant d'une boîte à chaussures... Valable jusqu'en 2028. Tarpoussé, effrité, abîmé. Sauf qu'à la fin d'une autre démarche administrative, la même préfecture de l'Isère m'a signalé en 2023 que je vivais en situation irrégulière sur le territoire français ! Un coup administratif original ! »

« Depuis des mois, Elisabeth (l), employée dans une multinationale de l'agglomération grenobloise, se débat dans un enfer administratif qui sonnerait en du mal à croire si l'on n'avait pas lu et relu les courriers, mails et SMS que la pré-

fecture pour venir chercher le titre de séjour, contre le paiement d'un timbre à 225 €. J'ai posté une demi-journée de congés, j'avais rendez-vous à 9 h 30, je suis passée à midi, tout ça pour m'entendre dire au guichet que ce devait être un erreur d'un SMS automatique de l'État... Elle souffle : « Je ne sais plus grand-chose de ce qu'il se passe, ça tourne en rond et c'est une source d'anxiété terrible ». Il de rappeler cet autre épisode : « Avant 2023, la préfecture m'avait même délivré un duplicata de mon titre de séjour post-Brexit, celui-là même dont ils m'ont ensuite informé qu'il n'était pas valide ! »

Le désarroi de Jing : « Normalement, quand on dématérialise une procédure, c'est pour gagner en efficacité, non ? »

« La procédure de renouvellement de mon titre de séjour, autrefois relativement classique, semble être devenue de plus en plus complexe et lente. Alors que, au mauvais moment, quand on dématérialise, c'est pour gagner en efficacité, non ? » « Ça, c'est Jing (l) qui le déplore dans un café de centre-ville grenobloise. Elle qui, comme tant d'autres, n'a jamais décroché de rendez-vous

en préfecture sur la plateforme phagocytée par des escrocs sans scrupule, vif depuis 2008 à Grenoble. Études supérieures à l'université, rencontre puis mariage avec un Français quelques années plus tard, un emploi, un travail dans une entreprise où « j'étais la plus diplômée ».

« Rien n'y fait aujourd'hui et cette dématérialisation de la procédure n'arrange rien... Pourquoi le processus de renouvellement est-il devenu aussi compliqué et lent pour les étrangers déjà réguliers depuis de nombreuses années ? Existe-t-il une volonté politique derrière ces délais, ou s'agit-il simplement d'un dysfonctionnement administratif ? Que faire en cas de dommages collatéraux causés par ces délais ? Jing avait également anticipé le renouvellement dont elle n'a aucune nouvelle. Il lui reste deux mois avant d'être en situation irrégulière. Elle s'interroge : « En tant que résidente stable, parlant couramment français, respectueuse des lois et des valeurs démocratiques de la France, je suis profondément attachée aux principes de justice, d'égalité et de justice. Cependant, cette situation me pousse à m'interroger : comment ces valeurs fondamentales peuvent-elles être respectées si les étrangers en



Depuis le 15 mars 2024, l'accueil en préfecture de l'Isère se fait uniquement sur rendez-vous, ce qui pose de nombreux problèmes aux personnes qui demandent le renouvellement de leur titre de séjour.

situation régulière rencontrent autant d'obstacles pour renouveler un document qui leur permet simplement de continuer leur vie ? »

« Jean-Benoît Vignat (l) Les personnes ont été souffertes »

« Pour moi, il est prioritaire d'avoir un service des étrangers efficace », a assuré la préfète lors de ses vœux

Ce lundi, et jusqu'au 21 février, les 55 associations qui composent le collectif "Bonjour ta préfecture" se relaient place de Verdun pour mener l'enquête. L'objectif : « Mieux cerner la situation actuelle, connaître le nombre de rendez-vous pour chaque type de démarches, la difficulté pour avoir ce rendez-vous, la qualité de l'accueil et les informations données à l'entrée ». Pour leur première matinée, « nous avons déjà rencontré une cinquantaine de personnes ».

« Ce dispositif, c'est le Bts caché de Kafka et d'Orwell - Malgré la demande de médiation de ces associations qui déclament une entrée avec la préfète, l'État reste silencieux. Même silence face

aux questions que Le Dauphiné libéré avait adressées à la préfète il y a trois semaines.

Si la préfecture a mis en place un mail dédié aux employeurs pour leurs salariés confrontés au risque de perdre leur emploi, cette problématique est plus généralement assez spécifique à l'Isère, à notre connaissance, Catherine Séguin, préfète de l'Isère, en avait malgré tout parlé lors de ses vœux le 30 janvier dernier. « Début 2024 affirmait-elle, 400 personnes se présentaient chaque jour à la préfecture pour y déposer une demande de titre. 110 seulement étaient reçues et 70 d'entre elles voyaient leur dossier traité parce que complet. Ce



La préfète de l'Isère, Catherine Séguin, lors de ses vœux le 30 janvier. Photo Le D.L./J.C.

rendre obligatoire la prise de rendez-vous... L., ce qui a permis d'obtenir des résultats. Finies les files d'attente avec une augmentation notable de rendez-vous demandés aux usagers et les délais de traitement de titres ont été raccourcis voire, pour certains, divisés par deux... Ce que contestent les associations et plusieurs avocats spécialisés pour qui « ce dispositif, c'est le Bts caché de Kafka et d'Orwell ».

Une réouverture prochainement d'un guichet en préfecture ? De fait, tous ceux que nous avons contactés éprouvent les pires difficultés à décrocher un rendez-vous. Ce que Catherine Séguin avait en partie

Repères ▶
▶ En juin 2023, un agent de la préfecture de l'Isère et cinq collègues présumés avaient été placés en détention, soupçonnés d'avoir organisé un important trafic de titres de séjour qui aurait généré plus de 7 millions de gains.
▶ Le 15 mars 2024, le système d'obtention ou de renouvellement de titre de séjour a été dématérialisé. L'accueil physique (sans rendez-vous) à la préfecture de l'Isère a été supprimé. L'objectif, selon l'État : « Mieux répondre aux demandes des usagers et améliorer les délais d'instruction des dossiers ».
▶ Alors qu'un trafic de rendez-vous se déploie sur internet, la préfecture a déposé une plainte en juillet auprès du procureur de la République du tribunal judiciaire de Grenoble.

Sur le web
Rendez-vous avec l'impénétrable pour vous administrer à l'Etat, et cela sans même avoir à montrer ce QR code.

Stéphane Dezalay : « L'État crée lui-même un séparatisme »

Stéphane Dezalay, vous êtes coprésident de la Cité, membre du collectif "Bonjour ta préfecture". Vous avez adressé une mise en demeure en octobre à la préfecture. Où en êtes-vous ?

« On a décidé de continuer à instruire le dossier de non-accès (physique) à la préfecture, c'est entre les mains des avocats... Vous ne constatez aucun changement malgré vos alertes récurrentes ?

« Quand même rien ne bouge par une lettre à la préfecture. La préfecture avait deux mois pour répondre, elle ne l'a pas fait, c'est donc un refus implicite. On a décidé de continuer à instruire le dossier de non-accès (physique) à la préfecture, c'est entre les mains des avocats... Vous ne constatez aucun changement malgré vos alertes récurrentes ?

« Quand même rien ne bouge par une lettre à la préfecture. La préfecture avait deux mois pour répondre, elle ne l'a pas fait, c'est donc un refus implicite. On a décidé de continuer à instruire le dossier de non-accès (physique) à la préfecture, c'est entre les mains des avocats... Vous ne constatez aucun changement malgré vos alertes récurrentes ?

« Quand même rien ne bouge par une lettre à la préfecture. La préfecture avait deux mois pour répondre, elle ne l'a pas fait, c'est donc un refus implicite. On a décidé de continuer à instruire le dossier de non-accès (physique) à la préfecture, c'est entre les mains des avocats... Vous ne constatez aucun changement malgré vos alertes récurrentes ?